



Parc naturel marin du golfe du Lion Conseil de gestion du 22 juin 2017

Délibération n°2017-014

Adoption de l'ordre du jour

- VU le code de l'environnement
- VU le décret n°2016-1842 du 26 décembre 2016 relatif à l'Agence française pour la biodiversité
- VU le décret n°2011-1269 du 11 octobre 2011 portant création du Parc naturel marin du golfe du Lion
- VU l'arrêté conjoint n°133 du préfet maritime de Méditerranée et du préfet des Pyrénées-Orientales portant nomination des membres du conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion, publié le 7 juin 2017
- VU le règlement intérieur du Parc naturel marin du golfe du Lion en vigueur, adopté dans sa délibération 2016-005
- VU le plan de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion

CONSIDERANT que le quorum est atteint et que le conseil de gestion peut valablement délibérer

CONSIDERANT la proposition d'ordre du jour du conseil de gestion du 22 juin 2017

Article 1 :

Le conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion adopte l'ordre du jour, avec une modification de l'ordre des points prévus :

- le discours du Président élu est déplacé en point 2
- l'adoption de l'ordre du jour est déplacée en point 5, après les élections.

Le président de séance :

Michel MOLY
Président du Conseil de gestion



15^e CONSEIL DE GESTION DU PARC NATUREL MARIN DU GOLFE DU LION

Date : 22 juin 2017

Lieu : Argelès-sur-Mer

ORDRE DU JOUR

1. Election du président du conseil de gestion
2. Discours du président élu
3. Election des deux vice-présidents du conseil de gestion
4. Election des membres du bureau, par catégorie
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Approbation du procès-verbal du conseil de gestion du 23 février 2017
7. Présentation du film « L'extraordinaire histoire de l'épave romaine Port-Vendres -1 »
8. Avis
 - 8.1 Dossier de demande d'autorisation sur l'aménagement d'ouvrages pour la protection de la plage des Miramars, Perpignan Méditerranée Métropole
 - 8.2 Neuf dossiers de concours de pêche embarquée organisés par des clubs affiliés à la FFPM
9. Approbation des appels à projets 2017 du Parc naturel marin
 - 9.1 Appel à projets : Valorisation et transmission des savoirs et pratiques maritimes d'intérêts culturels et historiques
 - 9.1 Appel à projets : Développement de la compatibilité environnementale des activités nautiques et portuaires
 - 9.1 Appel à projets : Développement de démarches éducatives et de sensibilisation à la connaissance et à la protection des espèces, habitats et écosystèmes marins